

tenue sous la présidence de Monsieur CHEVALDONNET, assisté(e)
de Madame GRARD et Madame LECLERE, Conseillères
En présence de Monsieur LIENARD, Rapporteur public
Madame VERCRUYSSSE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2303736	RAPPORTEUR: Monsieur Benoit CHEVALDONNET
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 10 janvier 2023 du préfet du Nord portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination interdiction de retour sur le territoire français d'un an. Nationalité tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2205418	RAPPORTEURE: Madame Elise GRARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 18 juin 2022 pris par le préfet du Pas-de-Calais portant assignation à résidence.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2205536	RAPPORTEURE: Madame Elise GRARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision en date du 30 mai 2022 par laquelle l'OFPPA a refusé la demande d'apatridie	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES	Directeur

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2302958		RAPPORTEURE: Madame Elise GRARD	
Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 31 mars 2023 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an - Nationalité Sénégalaise				
	Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X		Monsieur X	
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT		M. le Préfet	
05)	DOSSIER N° 2303353		RAPPORTEURE: Madame Elise GRARD	
Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté du 15 novembre 2022 du préfet du Nord portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de un an. Nationalité algérienne				
	Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X		Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert	
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT		M. le Préfet	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION		Directeur	
06)	DOSSIER N° 2302956		RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE	
Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 28 février 2023 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an - Nationalité Congolaise				
	Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X		Maître MANNESSIER Anne	
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT		M. le Préfet	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION		Directeur	

09 heures 00

07)	DOSSIER N° 2303394	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 6 mars 2023 du préfet du Pas-de-Calais portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de un an. Nationalité algérienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître MEZINE Nafa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet
08)	DOSSIER N° 2303395	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 16 mars 2023 du préfet du Nord portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de un an. Nationalité gabonaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître LOKAMBA OMBA Michel
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS
09)	DOSSIER N° 2308130	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 17 mai 2023 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination - Nationalité Sénégalaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

09 heures 00

10)	DOSSIER N° 2202435	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision en date du 01/02/2022 par laquelle le préfet du Nord à refusé une demande de regroupement familial

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CABINET D'AVOCATS SEL ABDEL ALOUANI (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

Arrêté le 11/04/2024
Le président du tribunal